

«OSER TOUS LES MÉTIERS» – La «jom» est une belle opportunité de démontrer qu'en réalité le choix est bien plus vaste et que tous les métiers sont ouverts aux femmes comme aux hommes.

Métiers techniques pour les filles

Organisée chaque deuxième jeudi du mois de novembre par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH) en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), la Journée «Oser tous les métiers» (jom) invite les jeunes de la 7^e à la 9^e année à explorer des univers professionnels nouveaux et à ne pas se limiter aux secteurs encore traditionnellement féminins ou masculins. Durant la «jom», la plupart des élèves accompagnent un proche de sexe opposé dans sa journée de travail. Le Bureau de l'égalité organise également des ateliers. Cette année une nouvelle option a enrichi l'offre pour les filles: l'atelier «Métiers techniques», organisé en collaboration avec bepog et robot.ch.

«UNE JEUNE FILLE A AVOUÉ QU'ELLE N'AVAIT PAS OSÉ MANIFESTER SON INTÉRÊT DEVANT SES COPINES.»

En matière d'apprentissages, dans le canton de Vaud, la moitié des filles se répartissent dans quatre professions différentes, contre douze pour les garçons. La «jom» est donc une belle opportunité de démontrer qu'en réalité le choix est bien plus vaste et que tous les métiers sont ouverts aux femmes comme aux hommes.

Une image à revaloriser

Les métiers techniques, notamment dans la mécanique ou la plasturgie sont très largement associés à une image du passé. Comme le relève Pierre-Yves Kohler, responsable de la mise en place du projet bepog (de valorisation des métiers techniques):



Lara, apprentie polymécanicienne. Cette année, environ 19 600 jeunes ont participé à la Journée «Oser tous les métiers».

«Lors du dernier salon des métiers auquel bepog a participé, un groupe de jeunes filles est passé très rapidement. Une heure plus tard, l'une d'entre elles est revenue pour se renseigner... Et elle nous a avoué qu'elle n'avait pas osé manifester son intérêt devant ses copines. C'est très frustrant de voir à quel point un apprentissage technique peut être perçu négativement.»

Le Bureau de l'égalité et bepog ont mis en place un atelier à Yverdon pour permettre aux jeunes filles de découvrir les métiers techniques. Les 24 places disponibles ont été très ra-

pidement prises. Les participantes ont construit un petit robot réactif à la lumière, s'initiant ainsi à l'électronique et la robotique. Les responsables de l'action bepog réfléchissent à la possibilité d'étendre ce type d'atelier également à la Vallée de Joux pour 2017.

Des ateliers pour les garçons et pour les filles

Au total, quelque 19 600 élèves se sont inscrits à la «jom», soit 86,9% des effectifs concernés. La plupart des élèves ont accompagné un proche de sexe opposé dans sa journée de

travail. Le Bureau de l'égalité a organisé huit ateliers pour la «jom» 2016, pour un total de 625 places. Pour les filles, les ateliers étaient les suivants: informaticienne, ingénieure, parlement des filles et métiers techniques. Et pour les garçons: infirmiers, métiers de la santé, éducateur de l'enfance et enseignant de 1 et 2P (école enfantine).

Plus d'information sur bepog

Pierre-Yves Kohler, FAJI SA
pierre-yves.kohler@faji.ch
T. +41 79 785 46 01
www.bepog.ch

EN BREF

Chômage saisonnier, un problème général

Le chômage saisonnier n'est pas une problématique spécifique au Valais, même si ce canton y est plus confronté que la grande majorité des autres cantons. Les pics de chômage saisonniers sont conditionnés par les structures économiques et géographiques. Il y a quelques années déjà, le Valais avait proposé, en collaboration avec les partenaires économiques et sociaux, des pistes d'amélioration, telles que la combinaison d'activité, l'annualisation du temps de travail et l'étalement des travaux publics, avec des succès divers.

Impulsions du projet et engagement du SECO

Sur mandat de la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage, une étude intitulée «Le taux de rappel par l'ancien employeur» a été réalisée en 2014. Le SECO s'est alors engagé à réduire l'usage de cette pratique en rencontrant les autorités d'exécution des cantons concernés pour mieux comprendre leur situation et trouver une solution. Avec un taux de rappel par l'ancien employeur de 42%, le canton du Valais a initié en décembre 2015 un projet par le biais du Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT). L'objectif principal est de réduire le taux de chômage saisonnier et donc les frais de l'exécution de la loi de l'assurance-chômage par l'adaptation de la prise en charge des demandeurs d'emploi saisonniers.

Un projet pilote pour toute la Suisse

Après une phase d'analyse de la situation actuelle au niveau juridique, économique et du marché du travail, le groupe de projet a adapté le processus de prise en charge des demandeurs d'emploi saisonniers. Ce processus établira clairement les limites de la marge de manœuvre administrative et permettra notamment aux demandeurs d'emploi concernés d'appréhender précisément les droits et devoirs qui leur incombent en tant qu'assurés. L'application de ce processus adapté sur le terrain par les Offices régionaux de placement (ORP) débute au 1^{er} décembre 2016. Le changement principal consiste en un processus de prise en charge des demandeurs d'emploi plus restrictif et individualisé qui mettra l'accent sur la qualité des recherches d'emploi et l'activation dans des mesures adéquates. Des règles strictes de recherches d'emploi en termes de nombre et de qualité ont été codifiées et consignées dans la «Convention d'objectifs saisonnalité». Celle-ci devra être dûment signée par les parties concernées, soit le conseiller en personnel et le demandeur d'emploi saisonnier.

TRAVAIL AU NOIR – Investir dans la création de l'ARCC pour un gain d'image de la construction.

Du concret contre le travail illégal